

JARDIN DU LUXEMBOURG
ÉCOLE D'HORTICULTURE
64 bis, Boulevard Saint-Michel

75006 PARIS

01 42 34 22 10

b.priel@senat.fr

Circulaire 21-22A



Madame, Monsieur,

Comme suite à votre demande de renseignements concernant les cours sur le **JARDIN D'AGRÉMENT** donnés au Jardin du Luxembourg, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint :

- le programme des cours théoriques,
- le programme des applications pratiques,
- un bulletin d'inscription.

Nous vous invitons à retourner par courrier, dès maintenant, votre bulletin d'inscription accompagné de 2 photographies d'identité récentes.

Une carte d'accès aux cours vous sera envoyée prochainement. Elle précisera votre numéro d'inscription à rappeler à chaque cours, ainsi que le numéro de série (1 ou 2) retenu pour les applications pratiques. Compte tenu du nombre élevé de demandes qui nous sont adressées, les inscriptions concernant les cours théoriques et pratiques sont prises en fonction du nombre de places disponibles. Elles ne sont pas renouvelables deux années consécutives pour la même discipline.

Les cours théoriques ont lieu dans le jardin du Luxembourg, au Pavillon Davioud, entrée au 55 bis rue d'Assas, Paris 6^{ème}.

Devant le nombre de candidatures refusées faute de places, nous vous informons qu'il n'est possible de vous inscrire qu'à une seule session (jardin d'agrément ou jardin fruitier) dans l'année. De plus, un absentéisme prolongé (absence à 4 cours consécutifs) entrainera votre exclusion pour la session en cours, sans aucun droit de priorité pour l'année suivante.

En cas de dégradation de la situation sanitaire la cession est susceptible d'être annulée, ou tout du moins, les conditions d'accueil modifiées. En tout état de cause, le port du masque restera obligatoire durant les cours. L'accès aux cours sera soumis à la présentation d'un passe sanitaire valide.

L'Ingénieur des Jardins du Luxembourg



Gisèle CROQ



LE JARDIN D'AGRÉMENT

Session 2021-2022

PROGRAMME DES COURS THÉORIQUES

Cours donnés de 10 h 30 à 12 h 00 au Pavillon Davioud, 55 bis rue d'Assas 75006 Paris.

Mardi 05/10/2021 (Mme Croq)	1 - INTRODUCTION AUX COURS : généralités sur les jardins.
Jeudi 07/10/2021 (Mme Croq)	2 - LE SOL.
Mardi 12/10/2021 (Mme Croq)	3 - LE SOL (suite) - COMPOST et AMENDEMENTS.
Jeudi 14/10/2021 (Mme Leroux)	4 - LE VÉGÉTAL : rappels d'anatomie, physiologie.
Mardi 19/10/2021 (Mme Leroux)	5 - LE VÉGÉTAL : plantation et principes de taille.
Jeudi 21/10/2021 (Mme Croq)	6 - COMPOSITION DES JARDINS I : principes généraux de la composition.
Mardi 09/11/2021 (Mme Croq)	7 - COMPOSITION DES JARDINS II : principes généraux de la composition.
Mardi 16/11/2021 (Mme Leroux)	8 - TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE JARDINS I.
Jeudi 18/11/2021 (Mme Leroux)	9 - TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE JARDINS II.
Mardi 23/11/2021 (Mme Croq)	10 - CONCEPTION D'UN MASSIF D'ARBUSTES.
Jeudi 25/11/2021 (M. Priel)	11 - PLANTATIONS ET ENGAZONNEMENTS.
Mardi 30/11/2021 (Mme Croq)	12 - EXEMPLES DE VÉGÉTAUX ET D'USAGES I.
Jeudi 02/12/2021 (Mme Croq)	13 - EXEMPLES DE VÉGÉTAUX ET D'USAGES II.
Mardi 07/12/2021 (Mme Croq)	14 - EXEMPLES DE VEGETAUX ET D'USAGES III.
Jeudi 09/12/2021 (Mme Croq)	15 - EXEMPLES DE VEGETAUX ET D'USAGES IV.
Mardi 14/12/2021 (M. Priel)	16 – LES ROSIERS.
Jeudi 16/12/2021 (M. Priel)	17 - LES PLANTES DE TERRE DE BRUYERE.
Mardi 04/01/2022 (M. Priel)	18 - LES MASSIFS DE FLEURS : les annuelles et les bisannuelles.
Jeudi 06/01/2022 (M. Priel)	19 - LES MASSIFS DE FLEURS : les vivaces.
Mardi 11/01/2022 (M. Priel)	20 - LES PLANTES EN POT : balcons et appartements.

JARDIN DU LUXEMBOURG
ÉCOLE D'HORTICULTURE
64bis, Boulevard Saint-Michel
75006 PARIS



LE JARDIN D'AGRÉMENT

Session 2021 - 2022

PROGRAMME DES APPLICATIONS PRATIQUES

Mardi 08 février 2022

Visite des serres

Rendez-vous au 4 rue A. Comte, Paris 6^{ème} à **10h00 pour tous les auditeurs**

(dans le jardin, au niveau du kiosque d'information)

Puis les auditeurs inscrits aux cours sur le Jardin d'agrément sont répartis en 2 séries (durée de chaque application pratique : 45 minutes environ) suivant l'horaire ci-dessous :

Série 1
de **9 h 00**
à **9 h 45**

Série 2
de **10 h 30**
à **11 h 15**

(Les auditeurs peuvent retrouver leur numéro de série sur leur carte d'accès aux cours.)

Mardi 08 mars 2022

Plantation des arbres, arbustes et taille de formation.

Rendez-vous Pavillon Davioud - 55 bis rue d'Assas Paris 6^{ème}

Mardi 22 mars 2022

Taille des arbres et arbustes.

Rendez-vous Pavillon Davioud - 55 bis rue d'Assas Paris 6^{ème}

Mardi 29 mars 2022

Travaux de serre

Rendez-vous au 4 rue A. Comte Paris 6^{ème}

Mardi 19 avril 2022

Plantation et entretien d'un massif de plantes vivaces.

Rendez-vous Pavillon Davioud - 55 bis rue d'Assas Paris 6^{ème}

Mardi 10 mai 2022

Engazonnement.

Rendez-vous Pavillon Davioud - 55 bis rue d'Assas Paris 6^{ème}

LES APPLICATIONS PRATIQUES NE SERONT JAMAIS ANNULÉES, MÊME EN CAS DE MAUVAIS TEMPS

LES CARTES D'INSCRIPTION AUX COURS SUR LE JARDIN D'AGRÉMENT REVÊTUES DE LA MARQUE SPÉCIALE PRÉCISANT LA RÉPARTITION DANS LES SÉRIES SERONT EXIGÉES POUR PARTICIPER À CES APPLICATIONS. (Merci de respecter la répartition pour le bon déroulement des cours).

JARDIN DU LUXEMBOURG
ÉCOLE D'HORTICULTURE
64 bis, Boulevard Saint-Michel
75006 PARIS
01 42 34 22 10
b.priel@senat.fr



cours gratuits
JARDIN D'AGRÉMENT
Session 2021-2022

BULLETIN D'INSCRIPTION

Mme, M. Prénom

Rue N°

Code Postal Ville

Tél. Adresse courriel

Après avoir pris connaissance du programme de la session 2021 - 2022 et de la circulaire 21-22 A, demande son inscription :

- au cours gratuit sur le Jardin d'Agrément d'octobre 2021 à janvier 2022,
- à une série d'applications pratiques commençant le *Mardi 08 février 2022*. **Entourez** votre préférence de répartition aux applications pratiques (1) :

Série 1
de 9 h 00
à 9 h 45

Série 2
de 10 h 30
à 11 h 15

En cas de dégradation de la situation sanitaire la session est susceptible d'être annulée, ou tout du moins, les conditions d'accueil modifiées. En tout état de cause, le port du masque restera obligatoire durant les cours.

- (1) La répartition des auditeurs dans les deux séries d'applications pratiques se fait selon l'ordre d'arrivée de la demande d'inscription. Il n'y a pas de cours théorique les jours d'applications pratiques (voir le programme ci-joint).

Date et Signature :

L'accès aux cours sera soumis à la présentation d'un passe sanitaire valide.

N'oubliez pas de nous retourner cette demande d'inscription **par retour du courrier** accompagnée de **2 photos d'identité** récentes. Devant le nombre élevé de candidatures, nous ne pouvons donner suite à toute demande incomplète.